



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GAMA GROUP SA**, Rue de Malagny 24,
1196 Gland
2. Date du prononcé de dissolution: 16.01.2017
3. Suspension de faillite: 31.01.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.02.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : Fournir toutes prestations et conseils afin d'apporter des solutions aux organisations et individus dans les domaines de la gestion du stress et de la crise, de la médiation, de la dynamique d'équipe, de l'orientation professionnelle, du coaching et du conseil en ressources humaines.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03324345

